



BUREAUX: LILLE, 14, rue d'Angleterre. Téléphone: 678

# 5 DE ROUBAIX-TOURCOING 5 CENTIMES

BUREAUX: TOURCOING, 25, rue de Valenciennes. Téléphone: 88, rue de Valenciennes

## Toujours les mêmes!

La franc-maçonnerie n'a pas un répertoire varié. Ses méthodes et moyens sont toujours les mêmes. On peut aisément s'en rendre compte en observant ce qui se passe en Belgique dans la grande bataille électorale qui convulsionne en ce moment le pays et qui aura son dénouement dimanche prochain.

Le Français qui suit d'un peu près la campagne engagée contre le gouvernement catholique et retrouve toute la tactique et tous les arguments détestés employés il y a dix ou douze ans par notre « bloc ».

Les Belges eux aussi ont leur « bloc », leur « cartel », comme ils disent. Leur bourgeoisie libérale — liex — radicale — se sent de plus en plus impuissante à marcher seule au combat. Effrayée à droite par le départ de ceux qui ont encore un peu le souci intelligent de l'ordre social, effilochée à gauche par la débâcle de ses dupes ouvrières qui vont logiquement au socialisme, la fine fleur de la bourgeoisie voltairienne s'est résignée à tendre ses mains blanches à la Sociale. La geuse maçonnique a fait alliance avec les gueux du prolétariat. Le mort dans l'âme, elle leur donne une étiquette qui n'a rien de fraternel. Elle se sent trahie et se sent trahie. Elle se sent trahie et se sent trahie. Elle se sent trahie et se sent trahie.

On annonce officiellement que Fez a subi une nouvelle attaque des rebelles. Dans la région de la Moulouya, les Haouara demandent l'aide au général Aïx.

De Toulon et de Gabès, des renforts ont partir pour le Maroc. La grève des transports s'étend maintenant à tout le port de Londres. En outre, 60 000 camionneurs veulent quitter le travail. Le Comité de la Fédération étudie la question de savoir si la grève doit être étendue à tout le pays.

MM. Asquith, premier ministre anglais; Winston Churchill, ministre de la Marine; et lord Kitchener, résident anglais en Egypte, se rencontrent aujourd'hui à Malte pour délibérer au sujet de la situation maritime de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée.

En Bulgarie, on a arrêté un anarchiste qui voulait tuer le roi. En dépit d'assurances contraires, les Etats-Unis vont intervenir à Cuba. M. Roosevelt continue à gagner de l'avance sur M. Taft dans la lutte à la candidature pour la présidence.

Conseil fédéral de l'A. C. J. F. Le Conseil fédéral de l'A. C. J. F. s'est tenu mardi, avec un plein succès. M. A. Sourias, vice-président de l'Association, a exposé les moyens que la Jeunesse catholique a mis en œuvre depuis vingt-cinq ans pour développer chez ses adhérents le sens catholique et le sens social, les enseignements de l'Eglise montrant nécessairement unis dans une formation chrétienne complète.

Saint français De tous les saints qui sont nés en terre française et féconde de France, l'un des plus grands, le plus magnifique peut-être par la variété des dons qui brillèrent en sa vie, le plus prodigieux par l'action exercée à tous les degrés, c'est saint Bernard.

longtemps pour donner quelques années de confiance au « bloc » maçonnique et lui permettre de semer sur le sol français des ruines irréparables. Ce fut le beau temps de l'anticléricalisme. La peur du « spectre noir » empêchait les masses laborieuses de voir le mal immense qu'on leur faisait en saccageant les institutions et en chassant les hommes et les femmes voués à leur service.

Mais cela ne dura guère. La farce était trop grossière. On en a fini, dans les milieux cultivés du prolétariat français, de « manger du curé ». L'épouvantail cléricale fait rire les foules déshabillées. Il n'est plus pris au sérieux que dans certains bourgs pourris où la tyrannie radicale a pu maintenir quelques représentants. Le grossier : « A bas la calotte ! » est démodé. Il passe pour puéril et malhonnête.

Et puis l'on se rend compte aussi de la colossale gabegie que se préparait les « roublards » de la maçonnerie par cette guerre aux couvents. Le peuple a perdu les bienfaits sans nombre dont ces saintes maisons étaient le foyer toujours rayonnant, mais il a vu où passait le feu sacré, « milliard », ou plutôt milliard fondé en mille mains anonymes, qui se sont ajoutées fermées sur le moment qu'elles ont pu prendre au passage.

Reste à savoir si le robuste bon sens du peuple belge se défendra mieux que nous ne l'avons fait contre l'ensorcellement de la propagande endiablée de la franc-maçonnerie. Nos voisins seront-ils assez clairvoyants pour ne pas lâcher la proie des bienfaits incalculables, qu'ils doivent au gouvernement catholique contre l'ombre des promesses vaines, chimériques, et que les inévitables divisions de leurs auteurs rendraient plus irréalisables encore. Nous ne le savons; et nous aimons assez ce brave et vaillant peuple pour demander à Dieu de le préserver du terrible fléau dont la maçonnerie le menace.

Un exploit d'huissier Nous avions, en passant, au cours d'un article, critiqué le genre et le titre des conférences données à la salle Gaveau, par Mgr Bolo. Cette critique demeura, mais le prêtait à estimé qu'en le désignant, nous lui avions fourni l'occasion d'une belle réclame gratuite de librairie. C'est pourquoi il nous envoie, par hubris, et nous contraindant d'insérer la lettre suivante, qui invite à acheter, derniers comptants, les conférences sur « la dégénérescence masculine », « les jeunes filles à marier », etc. Nous respectons l'orthographe du document.

Paris, le 23 mai 1912. M. le gérant du journal la Croix. Il y a moins de trois mois votre journal m'a quelque peu malmené à propos de mes conférences à la salle Gaveau sur « les mariages de demain ». M'en a coûté de laisser vos estimables lecteurs sur une fautive impression. Je suis d'ailleurs convaincu qu'ils ont la conscience trop délicate pour vouloir me mal juger, sans connaître par eux-mêmes le texte de ces conférences qui ont scandalisé un de vos rédacteurs. Je viens donc les informer que les dites conférences paraissent chez mon éditeur René Haton, 35, rue Bonaparte, à Paris, ainsi que dans toutes les librairies, sous ce titre : « Le mariage de demain ».

Le mouvement de la population française en 1911 34 869 naissances en moins La statistique du mouvement de la population de la France en 1911 va paraître. Elle est plus déplorable encore que les précédentes.

Le nombre des décès a surpassé de 34 869 celui des naissances; autrement dit, la population française a diminué de 34 869 unités l'année dernière. Le chiffre des naissances est le plus bas qui ait encore été atteint. On a compté seulement 742 114 enfants néo-nés vivants, contre 776 983 décès. Chaque année voit malheureusement s'accroître la situation défavorable de la France au milieu des nations grandissantes. C'est ainsi que sur 10 000 habitants, l'excédent annuel moyen des naissances est de 142 en Italie, 115 en Angleterre, 141 en Allemagne, etc.

le plat de bœuf à l'anglaise et le gigot d'agneau; elle aime fort également les mets sucrés, et ses vins préférés sont le champagne et le tokay. Mot de la fin Pittoresque définition de la République due à l'esprit d'un député: La belle au bras d'Armand?

Le programme de la Semaine sociale de Limoges C'est la question de la famille qui formera le point central de l'enseignement pendant la semaine sociale de Limoges. On l'a vu déjà abordée à Rouen en traitant de la population. Mais on l'abordera, cette fois, en étudiant les dommages qu'elle fait subir, ou les conditions nouvelles qu'elle impose de la législation sociale. On y verra comment les principes généraux du régime du crédit, commandés par les besoins de la journée, ont été appliqués au milieu de la journée sociale et aux problèmes actuels de la législation sociale. Nous présentons encore les méditations que nous présentons aux auditeurs la physiologie de certains précurseurs du catholicisme social.

Au Maroc Nouvelle attaque de Fez (2) Fez, 28 mai. (Par télégraphie sans fil) Les tribus, en nombre considérable, attaquent de nouveau la ville. Aménités espagnoles Madrid, 29 mai. — Le bruit courait hier dans les couloirs de la Chambre que les rebelles se seraient emparés de Fez et que le général Lyauté, M. Regnault et les autres membres de la mission française auraient été assassinés.

GAZETTE Le drapeau et les femmes L'Echo de Paris a posé une question à ses lecteurs: De quelle manière les femmes doivent-elles valuer le drapeau? Joignant pour nous compléter la réponse à la question, notre confrère suggère aux femmes de faire le signe de la croix sur le drapeau. Le signe de la croix est un emblème religieux. Si le salut des femmes au drapeau est entré dans les mœurs, une inclination de tête nous paraît plus indiquée. Question indiscrète M. Adigard, député de l'Orne, a remis à la présidence de la Chambre une question écrite dont voici le texte: « 1896. — Question écrite, remise à la présidence de la Chambre, le 23 mai 1912, par M. Adigard, député, demandant au ministre de l'Intérieur s'il ne compte pas faire paraître au Journal Officiel ou tout au moins communiquer aux membres du Parlement les documents sur lesquels est basée la statistique qu'il a publiée sur le résultat des élections municipales. »

La jeune fille à Paris D'après le Ménager de Paris (XIV<sup>e</sup> siècle), une jeune fille doit marcher « la tête droite, les paupières basses et arrêtées, et la vue droit devant elle fixée à quatre toises bas à terre, — comme la toise mesurant 4<sup>e</sup> 94, les jeunes filles devaient fixer leur regard à terre à la distance de 7<sup>e</sup> 65, — sans espander leur regard à l'homme à sa femme qui soit à droite ou à gauche, ne son regard changer en divers lieux muablement, ne rire, ne arrêter à parler à aucun sur les rues ».

Un chevronné La petite commune de Vans (Jura) vient de faire passer au premier tour, avec toute sa liste, un conseiller municipal qui possède de superbes états de services civiques. Né en août 1817, M. Elie Bratier, qui est en même temps conseiller paroissial, fait partie de la municipalité qu'il honore, depuis 1848 au moins. On l'appelle encore le vieux maire. Maire, il le fut longtemps. Mais vieux ne saurait s'appliquer à un homme toujours vert qui entend très bien, ne se sert jamais de lunettes et lit sans lunettes à l'église, ou il est toujours un des premiers arrivés.

L'appétit de la reine Nous avons dit autrefois que la reine Wilhelmine de Hollande, qui d'ici quelques jours va nous rendre visite, possède un appétit formidable et qu'elle est vraisemblablement la meilleure fourchette parmi les souveraines. Rappelons que la reine mange jusqu'à six fois par jour. Le matin, à son lever, elle prend du café avec cinq tranches de pain noir beurré. A 10 heures, elle a coutume de se faire servir des gâteaux chauds, du fromage à la crème, le tout arrosé d'un verre de vin rouge ou blanc doux. A 2 heures, elle fait un plantureux déjeuner, composé de plusieurs services. A 4 heures, elle boit du thé à la russe avec sandwiches. A 8 heures, elle mange de grand appétit et fait son repas le plus important de la journée. Enfin, vers 11 heures ou minuit, elle prend une dernière collation: vin et biscuits.

Un détachement français dans les rues de Fez L'ordre de partir de Gabès pour le Maroc. Il doit rejoindre Graiba, rapidement, en cinq étapes. A Toulon, le général Bonoust, commandant la division coloniale, a reçu l'ordre de préparer un envoi au Maroc de huit compagnies du 4<sup>e</sup> colonial, et de trois compagnies du 8<sup>e</sup> de la même arme. Les troupes partiront les 2 et 8 juin, en même temps que les renforts, par les 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments coloniaux.

La réception du général Lyauté par le sultan Les discours du résident général et du sultan Tanger, 28 mai. — Fez, 25 mai, par télégraphie sans fil. Après avoir présenté le général Lyauté au sultan, M. Regnault a pris congé de Moulay-Hadj qui a improvisé sa réponse déjà radiographiée. Le général Lyauté a lu le discours suivant: Appelé par le gouvernement de la République à représenter auprès de Votre Majesté, je suis profondément sensible à cet honneur. La collaboration avec votre gouvernement, que j'ai acquiescé et pratiqué pendant sept ans sur les confins algéro-marocains, doit désormais s'étendre sur un champ plus vaste, puisque Votre Majesté, soucieuse de son peuple, a bien voulu demander le concours de la France, pour l'aider à établir au Maroc un régime d'ordre, de justice et à introduire les réformes nécessaires à sa prospérité.

La guerre sainte Un télégramme officiel de Melilla à Madrid annonce que la harka ennemie a reçu des lettres des tribus des environs de Fez, contre les Espagnols et à attaquer leurs positions, tout l'empire étant soutenu contre les chrétiens. Le capitaine général attribue à ces lettres l'effervescence que l'on peut observer parmi la harka, qui a reçu de nouveaux contingents venant de l'intérieur. Le traité du protectorat Le traité signé à Fez le 30 mars dernier entre le gouvernement français et le gouvernement du sultan, pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien, va être soumis à l'approbation du Parlement, qui doit autoriser le président de la République à ratifier et à lier, à faire exécuter le traité. Nous avons publié, lors de la signature de

assuré des sentiments personnels qui m'inspirent à cet égard. Respectueusement également de la République vous imaginez, en vous attribuant les fonctions de commandant résident général dans l'empire chérifien. Vous aurez à accomplir une œuvre importante et difficile, mais vos éminentes qualités et la haute compétence que vous possédez des choses de ce genre ne me laissent aucun doute sur le succès final de votre tâche; votre œuvre sur la frontière algéro-marocaine en est le sûr garant. Votre personne n'est pas inconnue au maréchal, directeur le commandant résident général, nous comptons sur vos sentiments à l'égard de son empire et le respect que nous professons pour la religion musulmane, les usages et les coutumes de nos sujets. Personne n'ignore la grande estime que nous avons pour votre prédécesseur, M. Regnault, qui a été pour nous aussi bien dans la paix que dans les dures épreuves que nous avons traversées récemment, et que nous désirons tous, un loyal collaborateur et un conseiller sincère. La confiance que nous lui avons toujours témoignée vous est acquise de plein droit. Monsieur le commandant résident général.

Sur les confins marocains Oran, 28 mai. — On mande d'Oudjda que la colonne que le général Aïx, a envoyée le

La colonne du général Girardot s'est mise en route aujourd'hui pour remonter le long de la Moulouya jusqu'au point dénommé Refoula, situé à la hauteur de Dohdou et au pied des montagnes de la Gada. Cette seconde sortie de nos troupes vers le Sud a pour but de démontrer également le restant de la harka, composée en grande partie de Beni-Ouarain que nous avons en fin passé la Moulouya et les châtiers. La colonne Girardot a dû arriver à Refoula ce soir, et, présume-t-on, sans incident.

Un détachement français dans les rues de Fez L'ordre de partir de Gabès pour le Maroc. Il doit rejoindre Graiba, rapidement, en cinq étapes. A Toulon, le général Bonoust, commandant la division coloniale, a reçu l'ordre de préparer un envoi au Maroc de huit compagnies du 4<sup>e</sup> colonial, et de trois compagnies du 8<sup>e</sup> de la même arme. Les troupes partiront les 2 et 8 juin, en même temps que les renforts, par les 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments coloniaux.

La réception du général Lyauté par le sultan Les discours du résident général et du sultan Tanger, 28 mai. — Fez, 25 mai, par télégraphie sans fil. Après avoir présenté le général Lyauté au sultan, M. Regnault a pris congé de Moulay-Hadj qui a improvisé sa réponse déjà radiographiée. Le général Lyauté a lu le discours suivant: Appelé par le gouvernement de la République à représenter auprès de Votre Majesté, je suis profondément sensible à cet honneur. La collaboration avec votre gouvernement, que j'ai acquiescé et pratiqué pendant sept ans sur les confins algéro-marocains, doit désormais s'étendre sur un champ plus vaste, puisque Votre Majesté, soucieuse de son peuple, a bien voulu demander le concours de la France, pour l'aider à établir au Maroc un régime d'ordre, de justice et à introduire les réformes nécessaires à sa prospérité.

La guerre sainte Un télégramme officiel de Melilla à Madrid annonce que la harka ennemie a reçu des lettres des tribus des environs de Fez, contre les Espagnols et à attaquer leurs positions, tout l'empire étant soutenu contre les chrétiens. Le capitaine général attribue à ces lettres l'effervescence que l'on peut observer parmi la harka, qui a reçu de nouveaux contingents venant de l'intérieur. Le traité du protectorat Le traité signé à Fez le 30 mars dernier entre le gouvernement français et le gouvernement du sultan, pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien, va être soumis à l'approbation du Parlement, qui doit autoriser le président de la République à ratifier et à lier, à faire exécuter le traité. Nous avons publié, lors de la signature de



Un détachement français dans les rues de Fez

L'ordre de partir de Gabès pour le Maroc. Il doit rejoindre Graiba, rapidement, en cinq étapes. A Toulon, le général Bonoust, commandant la division coloniale, a reçu l'ordre de préparer un envoi au Maroc de huit compagnies du 4<sup>e</sup> colonial, et de trois compagnies du 8<sup>e</sup> de la même arme. Les troupes partiront les 2 et 8 juin, en même temps que les renforts, par les 21<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments coloniaux.

La réception du général Lyauté par le sultan Les discours du résident général et du sultan Tanger, 28 mai. — Fez, 25 mai, par télégraphie sans fil. Après avoir présenté le général Lyauté au sultan, M. Regnault a pris congé de Moulay-Hadj qui a improvisé sa réponse déjà radiographiée. Le général Lyauté a lu le discours suivant: Appelé par le gouvernement de la République à représenter auprès de Votre Majesté, je suis profondément sensible à cet honneur. La collaboration avec votre gouvernement, que j'ai acquiescé et pratiqué pendant sept ans sur les confins algéro-marocains, doit désormais s'étendre sur un champ plus vaste, puisque Votre Majesté, soucieuse de son peuple, a bien voulu demander le concours de la France, pour l'aider à établir au Maroc un régime d'ordre, de justice et à introduire les réformes nécessaires à sa prospérité.

La guerre sainte Un télégramme officiel de Melilla à Madrid annonce que la harka ennemie a reçu des lettres des tribus des environs de Fez, contre les Espagnols et à attaquer leurs positions, tout l'empire étant soutenu contre les chrétiens. Le capitaine général attribue à ces lettres l'effervescence que l'on peut observer parmi la harka, qui a reçu de nouveaux contingents venant de l'intérieur. Le traité du protectorat Le traité signé à Fez le 30 mars dernier entre le gouvernement français et le gouvernement du sultan, pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien, va être soumis à l'approbation du Parlement, qui doit autoriser le président de la République à ratifier et à lier, à faire exécuter le traité. Nous avons publié, lors de la signature de

Le traité du protectorat Le traité signé à Fez le 30 mars dernier entre le gouvernement français et le gouvernement du sultan, pour l'organisation du protectorat français dans l'empire chérifien, va être soumis à l'approbation du Parlement, qui doit autoriser le président de la République à ratifier et à lier, à faire exécuter le traité. Nous avons publié, lors de la signature de